

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT D'EURE ET LOIR
 CANTON D'AUNEAU
 COMMUNE DE YERMENONVILLE
 2 rue de Gallardon -28130
 Tél : 02 37 32 32 14
 Courriel : mairie-yermenonville@wanadoo.fr
 Site internet : www.yermenonville.fr



Horaires d'ouverture au public :
 Lundi : de 9 h à 10 h 30
 Mardi : de 18 h 00 à 19 h 30
 Jeudi : de 18 h 00 à 19 h 00

**COMPTE RENDU
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance ordinaire du 21 JANVIER 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt et un janvier, le Conseil municipal s'est réuni en lieu et séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Bernard MARTIN, Maire.

Présents : MM Martin, Delarue, Antongiorgi, Pivert, Bayon, Mmes Coudray, Loisel, Antongiorgi, M. Feller (arrivée à 20h58)

Absents excusés : M. Destouches (pouvoir à M. Delarue), Mme Chevallier (pouvoir à M. Martin), M. Rousseau (pouvoir à Mme Antongiorgi), MM. Mabrouk, Gille, Mme Chupin (pouvoir à M. Feller).

Egalement présent : Mme Limeul (secrétaire de mairie)

Secrétaire de séance : Monsieur Pivert

BUDGET COMMERCE : DÉCISION MODIFICATIVE N° 24401/2018-01.

Délibération n° 2019-01/21012019

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de modifier le budget du commerce 2018 comme suit :

- article 60612 : - 150.00 €
- article 66111 : + 150.00 €

COMMERCE LOT 7 PEINTURES : AVENANT N° 1.

Délibération n° 2019-02/21012019

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'avenant n° 1 du lot 7 pour un montant de 1 962.45 € HT.

COMMERCE LOT 10 – MATERIEL DE CUISINE : AVENANT N° 1.

Délibération n° 2019-03/21012019

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'avenant n° 1 du Lot 10 pour un montant de 2 722.50 € HT.

COMMERCE : MODIFICATION DU RACCORDEMENT ELECTRIQUE.

Délibération n° 2019-04/21012019

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la proposition de modification de branchement électrique proposé par Enedis pour un montant de 1 592.00 € HT.

CREATION D'UN BRANCHEMENT ELECTRIQUE DANS LA RESERVE DU COMMERCE.

Délibération n° 2019-05/21012019

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la proposition de création d'un branchement électrique proposé par Enedis pour un montant de 1 077.60 € HT.

Arrivée de Monsieur Feller à 20h58.

RADAR PEDAGOGIQUE : RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SERVICE.

Délibération n° 2019-06/21012019

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de souscrire un contrat de service pour 3 ans pour un montant de 199.00 € HT par an avec la société Elan-Cité.

FONDS DE PEREQUATION 2019.

Délibération n° 2019-07/21012019

Le Conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à solliciter le Fonds Départemental de Péréquation pour les travaux et acquisitions réalisés pendant l'année 2019 et réglés au titre de la section d'investissement du budget communal, du budget assainissement et du budget commerce.

COMPTE RENDU DES SYNDICATS ET DES COMMISSIONS.**- CC des Portes Euréliennes d'Ile de France****Agence Postale Intercommunale**

Monsieur Martin indique qu'un accord a été passé avec la CC jusqu'au 30 avril 2019 afin de garder l'Agence Postale ouverte jusqu'à l'ouverture du commerce.

Bac à déchets verts

Monsieur Delarue indique qu'une réflexion est en cours au sujet du devenir des bacs à déchets verts déposés dans les communes. Le questionnaire diffusé dans le dernier bulletin d'information de la CC sera à nouveau distribué.

Élection du nouveau président et des vice- présidents.

Suite à la démission de Madame Ramond, élu sénateur, Monsieur Stéphane Lemoine a été élu Président de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France. Quatorze vice-présidents ont également été élus au cours de la séance : M. Auffray, 1^{er} vice-Président, MM. Mallet, Belhomme, Weiber, Marie, Morin, Weymeels, Ruaut, Darrivière, Mme Camuel, M. Bellanger, Mme Pouilly, MM Bilien et Ségard.

Compétence eau et assainissement.

La CC reprendra au 1^{er} janvier 2022 les compétences eau et assainissement.

- SIVOM

La Préfecture d'Eure et Loir a pris un arrêté portant sur la dissolution du SIVOM au 31/12/2018.

- REFECTION DE LA SALLE DU CONSEIL

Monsieur le Maire indique que l'employé communal a déjà poncé une bonne partie des murs. Le club de Patchwork a été sollicité pour refaire les rideaux. Une vitrine sera installée pour exposer les objets appartenus à Hélène Boucher.

- COMMERCE.

Les travaux se poursuivent. La peinture de la salle sera faite pour la cérémonie des vœux. La synthèse du questionnaire d'enquête fait ressortir le nom du « Rafale ».

- ADMR

Mme Antongiorgi rend compte de l'assemblée générale à laquelle elle a assisté.

- MAISON DE SANTE DE MAINTENON

Mme Antongiorgi indique également qu'elle a assisté à l'inauguration de la Maison de Santé de Maintenon. 3 médecins, 3 infirmières, 1 nutritionniste, 1 kinésithérapeute, 1 rééducatrice pour enfants se partagent les locaux.

Séance levée à 22 h 15

**Le Maire,
Bernard MARTIN**

INFORMATIONS DIVERSES

BIBLIOTHEQUE

Les kamishibaï à la bibliothèque.

Le premier samedi de chaque mois, nous invitons les enfants de 3/7 ans à venir découvrir les kamishibaï (théâtre d'images japonais) à la bibliothèque de Yermenonville à 11 h 15.

Notez dès maintenant les prochaines dates :

2 février

2 mars

6 avril

4 mai

2 juin

Heures d'ouverture :

le mardi de 16 h 45 à 18 h 30

le samedi de 11 h 00 à 12 h 30

AGENCE POSTALE INTERCOMMUNALE

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00.